mande de la veuve, il sera transporté à Wattignies pour être inhumé dans un caveau de famille.

Regrets et lois des manœuvres

A mesure que la première émotion causée par ce malheur s'atténuait, on était passée, la manœuvre a repris et n'a cessé qu'au moment où les armées eurent pris contact, suivant de Gissenor-sur-Doble.

La critique de ces opérations militaires a été faite à Verlingham.

Après un déjeuner froid, les troupes ont repris le chemin de leur garnison. Le 133e de ligne est rentré à Lille vers trois heures et demie, mais, contrairement aux autres fois, la marche des soldats n'était plus égayée par les pas redoublés de la musique.

Vers cinq heures, c'était le 16e chasseurs qui rentrait à leur tour aux sons entraînants de sa fanfare et de ses clairons. Chacun n'ignorant que, paraît-il, il est assez surprenant de cette grève car aucune modification n'a été apportée ni dans le tarif, ni dans le régime.

Dans l'après-midi les 300 ouvriers ont tenu une réunion à *la Paix*, boulevard de Belfort, puis sont revenus, en groupe au filage, lorsque ce qui leur était dû.

Le Mouvement gréviste

Une grève de tisserands à Roubaix

Mercredi matin, vers 9 heures, les 900 ouvriers du tissage de la Société anonyme d'anciens établissements Delattre père et fils), rue de Curoie, se sont mis en grève. Ils réclament une augmentation de salaire qui n'a pas leur être accordée.

Le calme est, paraît-il, assez surprenant de cette grève car aucune modification n'a été apportée ni dans le tarif, ni dans le régime.

Dans l'après-midi les 300 ouvriers ont tenu une réunion à *la Paix*, boulevard de Belfort, puis sont revenus, en groupe au filage, lorsque ce qui leur était dû.

Chronique locale

ROUBAIX

Conseil de révision. — *Deuxième journée.* — Les opérations du conseil de révis on, pour le canton Ouest de Roubaix, et les communes de Croix et Wasquehal, ont eu lieu mardi matin. Elles ont été présidées par M. Guérin, secrétaire-général de la préfecture du Nord, qui est arrivé à Roubaix par le train de 7 heures 35.

M. le secrétaire-général était accompagné dans sa visite, de MM. le général de brigade Bolagard, commandant la tire subdivision de région à Lille; Vigorie, sous intendant militaire de 2e classe; Tribouudeux, conseiller général; Becourt, conseiller d'arrondissement; le lieutenant-colonel Gravis, commandant du recrutement de Lille; le docteur Demens, médecin major de 1re classe; le docteur Mickaniewski, médecin-major de 2e classe; Charrier, chef de division à la préfecture du Nord.

Trois heures attendaient à la gare. M. Guérin a été reçu par MM. Milbée et Desrousseaux, adjoints, accompagnés par M. Gilbert Sayet, secrétaire général de la mairie.

A l'Hôtel-de-Ville, M. Henri-Carrette, maire de Roubaix, entouré de ses adjoints, a reçu *M. Guérin.*

M. Emile Moreau, député, était également présent.

Les opérations du Conseil de révision ont commencé à huit heures un quart : outre les membres dont nous avons cité les noms plus haut, étaient présents MM. Henri Carrette et ses adjoints; Delourme, maire de Wasquehal; Gilbert Sagard, adjoint au maire de Croix; Corbière, lieutenant de gendarmerie; Barroyer, commissaire central. Les opérations ont été terminées complètement à onze heures et demie.

Immédiatement après on a lieu à la Gare de Lille le tirage d'appel des classes 1879, 1888, 1885, 1884 et 1883.

Les classes représentant l'armée auxiliaire, elles comprenaient les hommes de Roubaix Wattrelos, Croix, Wasquehal et les nouveaux naturalisés.

Cette revue a été passée par le général Bolagard, assisté de MM. le lieutenant-colonel Gravis et de M. le lieutenant de gendarmerie Corbière.

Le déjeuner

Comme la veille, un déjeuner a été servi à midi dans la salle du conseil.

M. Carrette avait à sa gauche M. le général Bolagard, à sa droite M. Guérin, en face M. Brasquart ayant à ses côtés MM. Tribouudeux et Moreau.

Le menu était ainsi composé :

Hors-d'œuvre
Homard à l'américaine
Côte de bœuf aux pommes nouvelles
Poulet chasseur
Petit pois à la Française
Viandes froides assorties
Salade
Gâteau Moka
Dessert

Vins : St-Estèphe. — St-Emilion
Champagne : Moët et Chandon
Cafés, Fine-Champagne, Chartreuse

DANS L'APRÈS-MIDI

Le Préfet du Nord

Vers deux heures, ces Messieurs se sont tout d'abord, au jardin Pierre Catteau à l'Institut Sévigné, puis à l'exposition de la Société Artistique, rue de l'Alouette.

Ils se trouvaient M. Vel-Durand, préfet du Nord et Mme Vel-Durand qui étaient arrivés à Roubaix vers 3 heures.

M. et Mme Vel-Durand avaient été reçus par M. de Vilars, président de la Société Artistique, qui a offert un bouquet à Mme Vel-Durand.

Vers 3 heures 1/2, ces Messieurs se sont dirigés vers la gare et ont pris le train de 4 heures 40.

A l'issue du conseil de révision, M. Guérin, secrétaire général de la préfecture, a remis des récompenses aux quatre personnes suivantes :

Une médaille à Adelson Sensey, âgé de 12 ans, demeurant à Croix, pour avoir sauvé un homme de canal.

Une médaille à M. Charles Allard pour services rendus à l'industrie pendant les 35 ans qu'il a été employé chez M. Isaac Holden à Croix.

A M. Prosche Selosse, deuxième secrétaire de la Bourse du Commerce, commissaire central, une mention honorable pour avoir arrêté un cheval emporté à l'angle des rues de Lille et Neuve.

A M. Jean, cabaretier, une mention honorable pour avoir retiré un enfant du canal.

M. Guérin a en pour cadre d'autre un pareil semblable.

Rixe grave rue Archimède

Une rixe présentant un certain caractère de gravité s'est produite hier après-midi sous les heures, rue Archimède, entre une quinzaine de [illegible]

Deux blessures plusieurs coups de couteau ont été portés. Les agents de la police toute la bande à pris la fuite.

Ecole nationale des arts industriels de Roubaix. — L'administration de l'Ecole [illegible]

Adjudication. — Le mardi 7 juin 1892, à 11 heures, dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, [illegible]

1er lot. — Appareils à gaz et de chauffage ..... 5.416 »
Somme à valoir pour frais imprévus ..... 584 »
6.000 »
Cautionnement à verser ..... 180 »
2e lot. — Ameublement 5.975 75
Somme à valoir 24 25
6.000 »
Cautionnement à verser ..... 300 »

Les soumissions seront reçues le jour de l'adjudication, jusqu'à 11 heures du matin et déposées dans la boîte à ce destinée.

Le projet est visible au secrétariat de la mairie.

Résultats d'adjudications. — Mardi à onze heures du matin il a été procédé, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication de la mise en état de viabilité de la rue des Champs-Neufs.

Le devis s'élevait à la somme de 10.000 francs et comprit cette de 9.975 fr. 25 pour dépenses imprévues : le cautionnement à verser était de 300 fr.

Trois soumissionnaires se sont présentés : M. Carrette-Delattre, qui a offert un rabais de 9 fr. 25; Alexandre Boutry 8 00 et M. Antoine Lable, de Lille, 18 100, ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Les sociétés qui naissent. — M. le préfet du Nord a autorisé les sociétés suivantes :

La Fanfare des Arts, ayant son siège rue des Arts. Deux sociétés de piquet : *les France joueuses* de piquet, ayant son siège rue Bayart 1, et la société dite de St-Pixaile, boulevard de Strasbourg 41.

Combats de coqs. — Aujourd'hui jeudi 26 mai aura lieu chez M. Dutot, boulevard de la République, l'attaque d'une partie de trois cents coqs de la société des Cœurs de Coqs de Roubaix.

On y lutte à cinq paires.

— La société des Oreilles Blanches a l'honneur de informer les amateurs qu'il y aura aujourd'hui à cinq heures une belle partie de coqs de 2 de 5 morts pour 15 fr., paires de 3 fr. contre la société des Petites Blanches de Croix, chez Emile Delemarle, rue Beaurewart 122.

Aujourd'hui aura lieu chez M. Jules Canon, 365, rue du Tilleul, une grande partie de coqs contre le *marécial de Coyghem*. De nombreux paris sont engagés.

Jeudi, jour de l'Ascension, partie de coqs, trois de cinq morts, pour cinquante francs contre le Rivel du Jour et la Belgique, chez Dhal, 4 la Croix-Blanche.

Exploit de conscrits. — Mardi après-midi, cinq jeunes conscrits, Jean-Baptiste P..., Pr... Louis V..., son frère Camille et Ferdinand S..., ont pénétré dans l'épicerie de Jacques Lange, rue de la Paix, 6, et ont enlevé un litre de sirop de groseille.

Le vol fut aussitôt découvert et les coupables ont été arrêtés par le sergent de la brigade du Bon Courage, rue de l'Hermitage.

Le sergent a été rédigé à leur charge.

Quand à Mme Lange, elle a déposé une plainte.

Arrestation d'un expulsé. — Les agents de police Lairy et Lemaire ont arrêté mardi vers onze heures du soir, dans un estaminet de la rue des Toilières, un nommé Alexandre Vandenbogh, garçon boulanger, demeurant même rue, sous le coup d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Enquête de commodo et incommodo. — Le mardi 24 courant, de deux heures à cinq heures de relevée, il sera procédé à une enquête de commodo et incommodo, sur la demande de M. Frère Catteau, à l'effet d'être autorisé à établir deux [illegible] dans le quartier de Halle.

Les personnes que l'exploitation de ces appareils peut intéresser sont invitées à se présenter à l'enquête précitée pour y produire leur observations et réclamations.

Les plans seront déposés au secrétariat de la mairie.

Enquête d'utilité publique. — Une délibération du conseil municipal en date du 1er avril a décidé la classement et le redressement des alignements de la rue Dupontchaux ; il y a lieu de soumettre le projet aux formalités d'enquête voulues par les lois et les règlements.

En conséquence, pendant 15 jours du 25 mai au 8 juin, le projet et pièces seront déposés au secrétariat de la mairie, où, que les habitants puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai les 9, 10 et 11 juin, de 3 à 5 heures du soir, M. Louis Lemaire, maire de Croix, recevra les réclamations et observations relatives à l'utilité publique du projet dont il s'agit.

Bestiaux abattus du 15 au 22 mai 1892

40 bœufs,	14.800
10 vaches,	3.600
32 taureaux,	11.200
51 moutons,	510
111 veaux,	8.325
15 porcs,	15.825
10 chevaux,	4.500

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Jeudi 26 mai, fête de l'Ascension, concours sur Saint-Leu, 125 francs prix d'honneur. Organisé par la Fédération colombophile du Nord, sous la Société « les Francs du Plat », section « Fontainebleau » Prairie », place du Pin, 3 prix en paniers numérotés 30 mètres, de 3 à 4 heures du soir.

Nota. — Le concurrence sera les amateurs à venir inscrire leurs pigeons, de bonne heure, chez le brigadier du Pin, rue du Pin, 3 colombiers à [illegible]

— Jeudi, concours de chez Mesnin, barrière du Beaurewart, 12, sur Lesd : 400 francs de prix d'honneur.

Aujourd'hui, concours de Croix, sur l'honneur 100 fr. offert par l'Union des Amateurs de Croix, section du Pigeon Voyageur, siège chez M. Dervenne, 4, rue de la Fosse-aux-Fraises, de 3 à 4 heures du soir.

Le 29 mai, concours de Croix, sur l'honneur 100 fr. offert par l'Union des Amateurs de Croix, section du Pigeon Voyageur, siège chez M. Dervenne, 4, rue de la Fosse-aux-Fraises, de 3 à 4 heures du soir.

Mauvais tours. — Mardi après-midi, vers une heure et demie, deux individus traînant une petite charrette, ont arrêté devant Verrebout, marchand de vins, place de la Liberté, appelant quelque chose, quand, un jeune homme, qui se trouvait à la porte de ces vins Magenta et Longues-Haies, saisit trois bouteilles que de ce verre à bras et se promenait [illegible]

Il avait été [illegible] la place [illegible] Fort-Mahon, [illegible] Vendôme, [illegible] il avait [illegible] en place.

L'irrégulier [illegible] deux coups de pied [illegible] Chez Jacob de procéder [illegible] et [illegible] en vitrine.

Le Congo Savons des Savons

Comme de plus rimaux qui singulièrement [illegible] Nombreux industriels, stériles plagiaires [illegible]

TOURCOING

[illegible] soir à huit heures sous [illegible] Bonnet, [illegible] talent [illegible] commission [illegible] spéciales. De nombreux vœux ont été déposés. Nous signalerons pour aujourd'hui deux vœux de M. Deon, concernant la distribution [illegible] du lait pour les familles [illegible] par le sieur d'Aberlinence et l'établissement des cantines scolaires.

Tentatives de vols. — Au cours de l'avant-dernière nuit, plusieurs tentatives de vols ont eu lieu dans le quartier du Virolet.

Les vitres ont été cassées aux fenêtres de plusieurs maisons, mais dans aucune les malfaiteurs n'ont pénétré.

Les commissaires à l'administrative de la Société des Orphéonistes (Crick-Sicks) près MM. les membres protecteurs du concours de voulor bien informer le secrétaire général du concert, 31, Grande-Place, du nombre de places dont ils voulent disposer pour les membres de leur famille habitant sous le même toit. Ils recevront dans la huitaine des cartes numérotées.

Les personnes qui désirent assister au concours feront bien de s'assurer dès aujourd'hui de leurs cachets.

On peut se procurer des cartes :

A Tourcoing, à la librairie Rosoor-Delattre, Grande-Place, 31 ; à Roubaix, chez M. Jules Hertog, rue de la Gare ; à Lille, chez MM. Français et Cie, rue des Chats-Bossus, Premières, 3 fr. — Secondes, 2 fr. — Cartes de circulation (places réservées), 5 fr.

Exercice musical. — Dimanche, 29 mai, un exercice musical auquel contribueront les professeurs et élèves des écoles académiques, aura lieu dans le théâtre, à l'honneur de l'Hôtel de ville à 7 heures du soir.

Nous donnerons demain le programme.

Bibliothèque populaire. — A l'occasion de l'Ascension, la bibliothèque *populaire sera fermée aujourd'hui.*

L'accident d'Auberviliers. — Nous avons relaté le terrible accident qui s'est produit jeudi au fort d'Aubervilliers.

Un maréchal des logis et trois malheureux soldats du 106 bataillon d'artillerie de forteresse ont été ensevelis par des éboulements de terre qui se sont produits dans des tranchées creusées pour la construction des batteries de siège.

Les deux victimes, le maréchal-des-logis, est un Tourquennois, M. Robert Lemaître, fils de M. Lemaître, fabricant rue Neuve-de-Roubaix.

Le corps de ce malheureux jeune homme sera ramené ce matin à sept heures à Tourcoing, où doivent avoir lieu ses funérailles.

Les soldats ayant servi au 106e bataillon de forteresse sont priés de se réunir ce soir à huit heures, au café Gheselle, rue de la Paix, 15, à l'effet de s'entendre au sujet des funérailles.

Concert. — La fanfare du Blanc-Seau exécutera sur la place Thiers, le jeudi 26 mai à 5 heures du soir, les morceaux ci-après :

1. Le Vainqueur, allegro militaire, E. Carouille.
2. Reine de Flandre, ouverture fantaisie, F. Bérard.
3. Air varié pour basse, soliste M. Florin, Fleurieux.
4. Clémence Isaure, ouverture, X...
5. La Gitana, bolero, J. Hommeriel.
6. La Marjolaine, polka pour piston, soliste M. H. Guyot, Add. Sellenick.

Des chaises seront mises à la disposition du public.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des soies, des laines et des cotons

Entrées du 16 au 21 mai 1892

Soie.	54
Laine peignée	382.201
Laine filée.	95.490
Fibranne .	24.506
Coton.	17.009
Conditionnements	1518 »
Tirages	65
Décrassages et Lavages.	16 142

Le directeur.
Arthur BONTE.

WATTRELOS

Rixe au couteau. — Une soixantaine de canuedeurs employés à cracher les nouvelles laines des champs, pour le compte de M. Bogaert, cabaretier au Pigeon Anglais, à Wattrelos, avaient fait leur quinzaine mardi soir.

M. Bogaert, chagrin l'un d'eux du dernier à un jeune canuedeur nommé Galens, ainsi qu'il convient de la paie, une somme de cinq francs.

Mardi dernier, il s'en suivit une rixe entre les deux hommes, Galens réclamant vainement à son camarade ce qui lui était dû.

Bientôt l'affaire dégénéra en rixe et les coutelas furent ouverts.

Les quelques [illegible] formé dans [illegible] ne se [illegible] Galens, les autres contre.

Il [illegible] bientôt plusieurs coups de couteau, dont le plus grave, un au milieu du dos et de nombreuses contusions sur tout le corps.

Nota. — Il connaît [illegible] qui [illegible] frappé.

Une enquête est ouverte.

Concert. — [illegible] Les Sociétés philharmoniques les Enfants de la Lyre fera un premier soir avec son nouvel uniforme le jour de la Pentecôte.

Elle donnera une audition spéciale pendant la messe de dix heures en l'église de Wattrelos.

Elle donnera ensuite, jusqu'à jeudi 26 M. Paul Bouchard, à la place, un grand concert festival offert par les Enfants de la Lyre à leurs membres honoraires avec le bienveillant concours de plusieurs sociétés de la ville et environs.

Le lendemain, un chef sera adhéré pour M. Hubert Nolard, ancien directeur de la société.

Les Enfants de la Lyre exécuteront plusieurs morceaux funèbres pendant l'office.

CROIX

Vol. — Dans la nuit de mardi à mercredi, un individu a été introduit dans le cour de la maison de M. Lagrost, marchand-tonnelier, rue de Croix, et a pénétré dans le poulailler, [illegible] de la rue de Lille. Malheureusement [illegible] la provenance des volailles, mais il [illegible] de Croix [illegible] arrêté et conduit au [illegible]

LILLE

LE CRIME DE LA RUE MAZAGRAN

L'état de la blessée

L'état d'Irène Bouillez, la victime de Pynenbrock, reste toujours grave, mais satisfaisant.

Le coupable [illegible] qu'il paraît avoir reçu ses terribles [illegible] sensiblement sa position.

Les médecins ne peuvent encore [illegible] définitivement.

Brûlure [illegible]. — Il y a deux jours, M. Arthur Dumesnil, [illegible] chez M. Dumesnil, se trouvait dans un estaminet de Wazemmes, lorsqu'un autre individu, Auguste Fauquenoy, chauffeur, y entra et se mit servir une canette de bière.

Quant vint le moment de payer, Fauquenoy qui n'avait pas d'argent, demanda à M. Dumesnil de le remettre pour lui, mais ce dernier qui, il y a plusieurs mois lui avait prêté une somme de cinquante centimes qui ne lui avait pas été remboursée, refusa.

Furieux, Fauquenoy s'écria en s'adressant à Marchand : « J'ai fait quatorze mois de prison pour indélicatesse commise au préjudice de M. Dumesnil, mais je ne regrettai pas de faire quatorze ans de prison quand je l'aurai tué. »

Marchand n'attacha aucune importance à ces propos et s'en retourna chez lui, rue d'Iéna, 40, mais le lendemain matin vers cinq heures au moment de se rendre à son travail il fut rejoint par Fauquenoy qui, après l'avoir interpellé de nouveau s'élança sur lui et le roua de coups. Marchand reçut de nombreuses blessures à la figure. Les yeux sont particulièrement atteints et M. le docteur Gosselet qui l'a visité lui a ordonné un repos de quelques jours.

Quant à Fauquenoy il a été arrêté et mis à la disposition du parquet.

Encore une proxénète. — Décidément nous avons enfin trouvé un lecteur d'une affaire de mœurs, qui comptait, parmi ses auteurs, la belle Aurélie Eeckoudt.

Il paraît que un nommé Marie Grazier, femme Eeckoudt, 38 ans, cabaretière, rue de la Vieille-Comédie, 41, serait de son côté une proxénète, en louant des chambres à des filles mineures qu'y rencontraient avec des individus.

C'est ainsi qu'elle vient d'être gratifiée, par M. le commissaire de police du lez arrondissement, d'un procès-verbal en règle pour avoir favorisé la débauche de Marie Fauconpierre, 16 ans, couturière, rue le Gand, 10.

La année de septembre dernier, elle a procuré à cette jeune fille, moyennant 2 francs, une chambre, dans laquelle elle a eu des relations avec un sieur Auguste Parey, 30 ans, couvreur, rue Neuve, 49. Un autre jeune homme, connu sous le prénom de Julien, s'y serait rendu également par deux fois, avec la même personne et dans les mêmes conditions.

La femme Eeckoudt, qui s'âdéjà été poursuivie une première fois pour des faits identiques, a été acquittée par le tribunal correctionnel.

Accident. — Hier vers deux heures de l'après-midi, M. H. Vertonbout, célibataire, au service de M. Bigot, entrepreneur de démolitions, travaillait rue de Tournai, à l'ancienne gare des voyageurs quand, étant monté sur une toiture il tomba d'une hauteur de quatre à cinq mètres. Dans sa chute il se fit de fortes contusions au bras droit et à diverses différentes parties du corps. Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Rogeul, il fut admis d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

Tentative de suicide. — Hier matin, vers *onze heures, à la suite d'une réprimande que* lui a faite son frère à propos d'une pièce de cinq francs qu'il avait prise dans un portemonnaie, un jeune apprenti peintre, de 17 ans, s'est tiré un coup de revolver dans la tempe droite.

Son état est très grave, le docteur n'ayant pu extraire la balle.

LE NORD

Canteleu. — Hier, vers quatre heures et demie du soir, deux ouvriers maçons occupés dans des maisons en construction à Canteleu près de l'estaminet « A la Tour de Colyzée », tous sur le toit, étaient en train de jeter quelques maêt ais sur le gitage pour le transport de leurs matériaux quand, perdant l'équilibre ils furent précipités d'une hauteur de huit mètres dans le fond de la cave.

Au bruit de leur chute plusieurs de leurs camarades accoururent et les transportèrent à l'estaminet voisin où M. Faucard docteur à Lomme leur donna les premiers soins.

L'état des deux ouvriers est grave.

Hem. — *Nous avons reçu de M. Louis Le*[illegible], conseiller municipal de Hem, une réponse à la lettre de M. Lemaire, réponse qui clôturera la polémique engagée entre ces deux personnes.

Quesnoy-sur-Deûle. — Récemment on a vu à Quesnoy des fêtes assez nombreuses le samedi et le dimanche ; les organisateurs ont droit à toutes nos félicitations pour les jolies fêtes qui ont lieu dans le quartier cet fait fureur. Pour clôturer dimanche soir, on a tiré un d'artifice « été tiré à 10 h. 1/2.

Les pauvres n'ont pas été oubliés, car la quête a leur profit a produit 104 fr. 50. Nous adressons nos félicitations à M. Lemaire, directeur, et aux Mme Ch. Delescroix et à Mlle Brandt qui ont bien voulu se charger de recueillir les offrandes du public.

— Mardi dernier la société de gymnastique l'Espérance donnait son banquet annuel. Très gaie réunion où la bonne humeur régnait en maître et où chacun fut bientôt en [illegible] quelques heures avancée de la nuit.

Plusieurs toasts ont été prononcés, notamment celui de sympathique président de la Société, M. François Degreve.

GRAVE ACCIDENT À SECLIN

La petite Désirée Guignon, âgée de neuf ans, se glissant sur la rampe du pont du chemin de fer perdit l'équilibre et est tombée à la renverse du haut de cette rampe. Elle a été ramenée chez ses parents dans un état désespéré.

Nous avons été informés, hier, que la petite Guignon, qui a été ramenée chez ses parents, dans un état désespéré, est morte.

Un enfant noyé à Erquinghem-Lys

Dans l'après-midi de mardi, vers cinq heures, un accident mortel a jeté l'émoi dans Erquinghem.

A la sortie de l'école, quelques jeunes enfants parmi lesquels se trouvait Léon Verhaest, âgé de quatre ans et demi, allaient jouer près de l'église, sur les bords de la Lys.

A un moment donné, Léon Verhaest s'était approché trop près de la rive toutes malheureusement dans la rivière.

Aux cris de détresse poussés par les petits camarades de la victime de cet accident, MM. Désiré Lebleu et Victor Mathelin, se précipitèrent à son secours mais ne rencontrèrent que des [illegible] qu'ils durent [illegible] le cadavre.

Une voiture tamponnée à Saurbourg

Le sieur Brien, marchand de sel à Gravelines, venait de traverser Saurbourg lorsque deux voitures sur la voie ferrée qui les premières étaient ouvertes. Au même moment, le train de marchandises arrivait à vitesse. Le conducteur, son fils [illegible] qu'il ne [illegible] [illegible] [illegible]